

Dossier d'admission

Lycée Agricole de l'Oise

2025 - 2026

PHOTO
D'IDENTITÉ
À COLLER
(OBLIGATOIRE)

- PREMIÈRE INSCRIPTION AU LYCÉE AGRICOLE DE L'OISE**
- RÉINSCRIPTION AU LYCÉE AGRICOLE DE L'OISE** (vérifier la fiche élève)

ETAT CIVIL DE L'ÉLÈVE - TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

NOM de l'élève :

Prénoms de l'élève :

Né(e) le : Ville de naissance : Département : [] [] []

N° I.N.E (obligatoire) : Numéro de mobile de l'élève :

Email de l'élève :@.....

DERNIER ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ - TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville :

Classe (dénomination complète) :

SCOLARITÉ - TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

RÉGIME : INTERNE ½ PENSIONNAIRE EXTERNE

LANGUES VIVANTES : L.V. 1 : Anglais L.V. 2 : Espagnol Allemand Autre (CNED) préciser :

OPTIONS : Hippologie - Equitation : OUI (compléter la fiche hippologie-équitation) NON

APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) (à partir de la 1^{ère}) : OUI NON

AET (Agronomie Economie et Territoires) (1^{ère} et Terminale G uniquement) : OUI NON

SECTION FOOT : OUI NON

INSCRIPTION EN CLASSE DE :

> Cochez la case de la classe demandée

2^{nde} G	Seconde générale	<input type="checkbox"/>
2^{nde} NJPF	Seconde professionnelle «Nature-Jardin-Paysage-Forêt» (GMNF)	<input type="checkbox"/>
2^{nde} Prod	Seconde professionnelle «Productions» (CGEA)	<input type="checkbox"/>
1^{ère} G	Première générale	<input type="checkbox"/>
1^{ère} GMNF	Première Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	<input type="checkbox"/>
1^{ère} CGEA	Première Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole	<input type="checkbox"/>
1^{ère} STAV	Première Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant - Agroéquipements	<input type="checkbox"/>
1^{ère} STAV	Première Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant - Aménagements	<input type="checkbox"/>
Term G	Terminale générale	<input type="checkbox"/>
Term GMNF	Terminale Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	<input type="checkbox"/>
Term CGEA	Terminale Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole	<input type="checkbox"/>
Term STAV	Terminale Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant - Agroéquipements	<input type="checkbox"/>
Term STAV	Terminale Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant - Aménagements	<input type="checkbox"/>

RESPONSABLE LÉGAL 1 - à remplir uniquement pour une première inscription

Nom :
Prénom :
Adresse (si différente) :
.....
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
Email :
Téléphone professionnel : Autorité parentale : OUI NON
Profession :
 MARIÉ(E) PACSÉ(E) CONCUBINAGE DIVORCÉ VEUF(VE) SÉPARÉ(E)

RESPONSABLE LÉGAL 2 - à remplir uniquement pour une première inscription

Nom :
Prénom :
Adresse (si différente) :
.....
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
Email :
Téléphone professionnel : Autorité parentale : OUI NON
Profession :
 MARIÉ(E) PACSÉ(E) CONCUBINAGE DIVORCÉ VEUF(VE) SÉPARÉ(E)

EN CAS DE DIVORCE

GARDE ALTERNÉE : OUI NON
(joindre une copie du jugement de divorce)

Toute inscription vaut adhésion au règlement intérieur. Ce règlement est consultable sur le site internet de l'établissement : www.lyceeagricoledeloise.fr

Date :

Signature du responsable légal 1 (obligatoire)

Date :

Signature du responsable légal 2 (obligatoire)

Inscription Hippologie - Equitation

> option facultative

Nom :

Prénom :

Classe : Numéro d'examen FFE :

Numéro de licence (si existant) : Galop :

Ou détail d'expérience en pratique équestre (par exemple : promenade, pratique de 1 ou 2 ans en club, etc...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'option comprend des cours de théorie/hippologie en salle dans l'emploi du temps (1h) ET des créneaux de pratique équestre par groupes de niveau en fin de journée après la fin des cours (1h + soins aux chevaux avant/après), OU créneau de 3h selon les groupes de niveau (pour les premières et terminales).

Ce sont des cours au même titre que ceux des autres matières et la présence y est obligatoire en cas d'inscription.

Les cours débuteront la 2^{ème} semaine de septembre (prévoir tout l'équipement).

Date :

Signature du responsable
légal 1

Date :

Signature du responsable
légal 2

Date :

Signature de l'élève

Pense-bête

Je coche au fur et à mesure !

Je dois fournir obligatoirement avec le dossier

POUR LA VIE SCOLAIRE

- Photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée citoyenne (enfant de + de 16 ans)
- En cas de divorce, la partie du jugement de divorce précisant le lieu de résidence principale de l'enfant
- RIB (**obligatoire pour toutes les familles, même sans demande de prélèvement**) ou RIP le cas échéant
- 2 photos d'identité (à coller sur le dossier et sur la fiche infirmerie aux emplacements prévus à cet effet)
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité valide jusque fin juillet 2025 minimum

POUR L'INFIRMERIE - A remettre sous enveloppe à l'attention de l'infirmière

- Photocopie du carnet de vaccination
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- Photocopie de la carte mutuelle
- Attestation d'assurance scolaire
- Attestation de Sécurité Sociale
- Si traitement médical, fournir l'ordonnance avec le traitement

Je dois remplir

- Le dossier d'inscription cartonné signé
- La demande de pré-inscription à l'internat, si demande d'internat. **Uniquement pour les nouveaux entrants. Cette fiche est à demander en appelant notre secrétariat au 03 44 50 84 40 et à renvoyer **IMPÉRATIVEMENT** pour le 27 juin.**
- La fiche infirmerie (coller la photo)
- La demande et autorisation de prélèvement (cocher oui ou non) - En cas de divorce (ou de séparation), chaque responsable légal doit remplir une fiche. **RIB obligatoire.**
- La fiche BOURSE - **À REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUTES LES FAMILLES, QUE L'ÉLÈVE SOIT BOURSIER OU NON.**
- L'autorisation de droit à l'image et de diffusion

Je dois réaliser les actions suivantes

- Faire la demande de carte Génération #HDF **avant le 4 juillet 2025 IMPÉRATIVEMENT (uniquement pour les nouveaux inscrits).**
- Pour les réinscriptions : vérifier les données de la fiche pronote et noter en rouge les modifications à apporter

La carte HDF sera revalidée par l'établissement dès retour du dossier.

Le certificat de scolarité sera envoyé sur pronote courant septembre.

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES DOSSIERS

• PREMIÈRE INSCRIPTION :

- 02/07/2025 DE 13H30 À 17H00 en salle polyvalente
- 03/07/2025 DE 9H00 À 12H00 en salle polyvalente

• RÉ-INSCRIPTION :

- 13/06/2025 DE 9H À 12H ET DE 13H À 16H30, par courrier ou remise en mains propres à l'accueil ou à Mme SALLA.



PHOTO
D'IDENTITÉ
À COLLER
(OBLIGATOIRE)

Fiche Infirmerie

CETTE FICHE ACCOMPAGNERA L'ÉLÈVE EN CAS D'ÉVACUATION

Année scolaire 20..... - 20.....

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Classe : Téléphone mobile (élève) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Né(e) le : Ville de naissance : Département :

N° de Sécurité Sociale :

INTERNE : Oui Non OPTION ÉQUITATION : Oui Non

L'élève a-t-il bénéficié pendant l'année scolaire précédente :

- d'un P.A.P (Projet d'Accompagnement Personnalisé) OUI NON - d'un P.P.S (Projet Personnalisé de Scolarisation) OUI NON
- d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) OUI NON - d'un Tiers-temps à l'examen OUI NON

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom - Prénom :

Adresse :

☎ Téléphone :

☎ Mobile :

☎ Pro :

E-mail :

Responsable légal(e) (joindre une copie du jugement de divorce)

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom - Prénom :

Adresse :

☎ Téléphone :

☎ Mobile :

☎ Pro :

E-mail :

Responsable légal(e) (joindre une copie du jugement de divorce)

Autre personne susceptible d'être jointe et autorisée à venir chercher l'élève lorsqu'il est malade (joignable jour et nuit) :

Nom : Prénom :

Lien avec l'élève : Téléphone :

VACCINATION ET ALLERGIES

Vaccin anti-tétanique - date du dernier rappel :

Allergies :

Signature responsable legal 1
(obligatoire)

Signature responsable legal 2
(obligatoire)

Signature de l'élève
(obligatoire si majeur)

FICHE DE SANTÉ

Selon la loi du 04/03/2002 sur le droit des malades, la fiche d'autorisation de traitement et d'intervention chirurgicale n'est plus recevable. L'établissement n'a donc plus le droit de faire signer ce document.

En cas d'urgence, le SAMU orientera le malade ou le blessé et décidera du moyen de transport. La décision d'intervention médicale sera prise au cas par cas par le médecin qui recherchera le consentement des parents et du mineur concernés.

Le retour du Centre Hospitalier se fera obligatoirement par les parents, responsables légaux ou personnes désignées. En aucun cas l'établissement ne se chargera de récupérer l'élève à l'hôpital.

Les traitements médicamenteux doivent être déposés à l'infirmierie avec une copie de l'ordonnance.

L'élève est-il :

Daltonien : Oui Non Végétarien : Oui Non

Nom du médecin traitant : Téléphone :

Hospitalisations, interventions chirurgicales, maladies graves (précisez lesquelles + dates) :

.....
.....

ASSURANCE (responsabilité civile)

Nom de l'Assurance

N° de Police

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX (MALADIES)

MALADIES / INTERVENTIONS

TRAITEMENT

MALADIES / INTERVENTIONS	TRAITEMENT

ALLERGIES

De quel type d'allergie est atteint l'élève ?

- Eczéma Urticaire
 Oedème de Quincke Alimentaire
 Asthme Autres (précisez) :

Quelle(s) sont les causes de cette ou ces allergie(s) ?

- Médicament Lequel ? :
 Aliment Lequel ? :
 Autre(s) (précisez) :

Régime alimentaire spécifique (si il y a lieu) :

Traitement(s) suivi(s) :
.....

Désensibilisation : Faite En cours

DOCUMENT A CONSERVER

FRAIS DE SCOLARITÉ

Le montant des frais d'hébergement et de restauration a été fixé par le Conseil Régional à : **1 528,53 € pour les internes, 551 € pour les demi-pensionnaires, 1 476 € pour les internes - externés**. Il s'agit d'un forfait annuel. Ces montants peuvent évoluer sur décision du Conseil Régional et s'imposent à l'établissement.

Auquels s'ajoutent :

- Une caution clé pour les élèves internes de **78 €**. Elle sera restituée, si la chambre est rendue en l'état avec la clé et après facturation des dégradations éventuelles (*inclus dans la facturation du 1^{er} trimestre*)
- Les frais pédagogiques : **75 €** pour l'année scolaire (*inclus dans la facturation du 1^{er} trimestre*)
- L'option facultative hippologie-équitation : **410 €** pour l'année scolaire (facturation répartie sur les 3 trimestres)

ATTENTION

Les changements de régime ne peuvent intervenir qu'à la fin du trimestre. Tout trimestre commencé est dû (pension, demi-pension et équitation).

MODALITÉS DE PAIEMENT

■ Soit paiement **immédiatement à réception de la facture** (3 factures à l'année), par chèque, espèces ou virement sur notre compte bancaire dont voici les références :

BIC : TRPUFRP1 - **IBAN** : FR76 1007 1600 0000 0010 0278 430 - **Domiciliation** : Trésor Public Beauvais,
Titulaire du compte : Lycée Agricole d'Airion M. L'Agent Comptable.
Merci d'indiquer dans les références du virement en priorité le numéro de la facture et votre nom. Exemple : F17548 DUVAL.

■ Soit **prélèvement mensuel sur votre compte bancaire ou postal** (réalisé sur la base du montant estimatif annuel dû).

Pour le prélèvement bancaire, nous retourner la fiche de **demande et d'autorisation** (du ou des responsables) ci-jointes, signées et accompagnées d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal par responsable.

LA DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT PEUT ÊTRE FAITE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE DERNIER DÉLAI.

L'échéancier vous sera transmis, dès réception à l'agence comptable de toutes les informations nécessaires à sa réalisation (premier trimestre). Il est basé sur un montant estimatif annuel qui pourra donner lieu à des ajustements en cours d'année. Il est proposé sur une période de 8 ou 9 mois avec des prélèvements qui commencent entre octobre et novembre, jusqu'à début juillet compris, en fonction de la date de réception des éléments à l'Agence Comptable.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Fiche de demande et d'autorisation de prélèvement mensuel, dûment complétée et signée (si vous avez choisi ce mode de règlement)

Un relevé d'identité bancaire ou postal (obligatoire)

Un certificat de fin de scolarité (ou EXEAT) pour les nouveaux élèves : à demander à l'établissement précédent. Ce document atteste que la famille est en règle avec le service comptable (frais de cantine, etc)

Demande et autorisation de prélèvement

RESPONSABLE LÉGAL 1

Attention, en cas de partage des frais de pension ou demi-pension, chaque responsable légal de l'enfant doit remplir une fiche «demande de prélèvement» et une fiche «informations prélèvement automatique» (comprenant la demande de prélèvement et l'autorisation de prélèvement).

> Joindre un RIB (obligatoire) <

INFORMATIONS ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Classe :

En cas de partage des frais de pension ou demi-pension, préciser la répartition du paiement (ex : 50%, 50%) :

.....

> EN CAS DE RÉINSCRIPTION : Vos coordonnées bancaires ont-elles changé ? Oui Non <

Je souhaite opter pour le prélèvement automatique : Oui Non

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom :

Prénoms :

Date et Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom de la banque :

Adresse :

Code Postal : Ville :

COMPTE À DÉBITER

Codes		Numéro de compte	Clé RIB
Etablissement	Guichet		
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Lycée Général et Technologique Agricole
EPLEFPA de l'Oise / Lycée Agricole de l'Oise
6 rue du Dessus de l'Etang 60600 Airion

N° National d'Emetteur

512 024

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

Date et signature

BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal :

Adresse :

Mail : Tél :

NOM - Prénom de l'élève :

Etablissement d'accueil à la rentrée 2024 : Classe.....

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4^{ème} et 3^{ème}
- 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1^{ère} et 2^{ème} année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse
pour l'année scolaire 2024/2025

Je ne souhaite pas déposer de demande de
bourse pour l'année scolaire 2024/2025



Cocher la case correspondant
à votre choix



ATTENTION : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2024/2025 doivent compléter un formulaire (*) de demande de bourse (CERFA) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé :

Dépôt des dossiers du 1^{er} septembre au 17 octobre (inclus) 2024

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 17 octobre.

(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do.

Fait à

le.....

Signature du représentant légal :

Autorisation de réalisation et de diffusion

Représentant légal 1 (Nom - Prénom) :

Représentant légal 2 (Nom - Prénom) :

de l'enfant (Nom - Prénom) :

Classe :

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'apprenant, les enseignants vont être amenés à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des enregistrements sonores et vidéos, des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) de votre enfant pour une durée indéterminée à dater de la présente sauf demande écrite de modification par le responsable légal en cours de formation.

REPRESENTATIONS PHOTOGRAPHIQUES ET/OU VIDEOS DE L'ENFANT ET ENREGISTREMENTS SONORES DE SA VOIX

En application de l'article 9 du Code Civil (« chacun a droit au respect de sa vie privée... », « ...toute personne peut interdire la reproduction de ses traits... », « ... C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation... » j'autorise l'enseignant responsable du projet, sans contrepartie financière, à effectuer des représentations photographiques et/ou vidéos de mon enfant, des enregistrements sonores de sa voix et à les diffuser :

	Sur Internet	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur tous supports numériques à destination des familles des apprenants, des personnels de l'enseignement agricole		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Sur tout support papier	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (JPO, salon du livre...)		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Il ne sera pas utilisé de photographie et/ou vidéo individuelle de l'apprenant et celui-ci apparaîtra uniquement sur des photos et/ou vidéos collectives. Cette photo et/ou vidéo sera accompagnée d'une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiables l'apprenant et sa famille (Nom, adresse...). En cas de refus de votre part, la photo et/ou vidéo ne figurerait dans la page en question qu'en rendant votre enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

CREATIONS DE FORMES ORIGINALES (dessins, écrits, photos) et toutes sortes de REALISATIONS

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...), j'autorise l'enseignant responsable du projet à utiliser les créations de mon enfants sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteurs :

	Sur Internet	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur tous supports numériques à destination des familles des apprenants, des personnels de l'enseignement agricole		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Sur tout support papier	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (JPO, salon du livre...)		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Ajouter la mention manuscrite « LU ET APPROUVÉ – BON POUR ACCORD »

Fait à

Le

Signature du responsable légal 1
(OBLIGATOIRE)

Signature du responsable légal 2
(OBLIGATOIRE)

Signature de l'apprenant
(si majeur)

Informations Générales

DOCUMENT A CONSERVER

TROUSSEAU DES INTERNES

- Une alèse pour matelas de 90 x 190 (**OBLIGATOIRE**) + drap housse + couette
- Un traversin ou un oreiller et son enveloppe
- Cadenas pour l'armoire

CARTE GÉNÉRATION #HDF

La demande est à faire à partir du 30/06/2025 jusqu'au 04/07/2025 inclus sur le site www.generation.hautsdefrance.fr

La carte Génération #HDF, servira aussi pour le passage à la restauration, il est impératif que tous les apprenants soient munis de celle-ci pour la rentrée.

Pour les nouveaux élèves, le Conseil Régional des Hauts-de-France octroie une aide pour l'achat ou la location des manuels scolaires et pour l'achat d'équipement nécessaire à leur scolarité.

Montant des aides accordées (tarifs 2025-2026, montants pouvant varier sur décision du Conseil Régional) :

- 100 euros pour les filières générales, technologiques et professionnelles pour la première année
- 55 euros pour les années suivantes.

Pour recevoir la carte, vous devez en faire la demande sur le site régional : **www.generation.hautsdefrance.fr**

Après validation de la demande par notre établissement, vous recevrez la carte directement chez vous dans un délai de 2 à 3 semaines.

Les élèves inscrits en 2024-2025 conservent leur carte qui sera approvisionnée à la rentrée.

BOURSES

PAS DE RECONDUCTION NI DE RÉ-EXAMEN.

Tous les élèves doivent **demandeur un dossier** lors de l'inscription, y compris redoublants et réinscriptions.

Fournir l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 + RIB.

DANS TOUS LES CAS, REMPLIR LA FICHE BOURSE DANS LE DOSSIER, QUE L'ÉLÈVE SOIT BOURSIER OU NON.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes sont à effectuer directement sur le site OISE MOBILITE **www.oise-mobilite.fr**. (Bus et train)

Planning de rentrée 2024

Jour de rentrée	Classe concernée	Déroulement
Lundi 1 septembre 2025	Secondes 1 et 2 GT (Générale et Technologique)	9h30- 10h30 Réunion d'accueil avec tous les parents
		10h30- 11h30 Installation à l'internat, états des lieux
		14h00 Accueil Prof Principal puis cours et remise des livres
Lundi 1 septembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Seconde NJPF (Nature, Jardin, Paysage et Forêt) - Seconde PRODUCTIONS (agriculture) 	9h30- 10h30 Installation à l'internat, états des lieux
		10h30- 11h30 Réunion d'accueil avec tous les parents
		14h00 Accueil Prof Principal puis cours et remise des livres
Mardi 2 septembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> - Première et Terminale GMNF - Première et Terminale CGEA - Première et Terminale GÉNÉRALE - Première et Terminale STAV - BT.Sa 1ère année 	8h30- 9h25 Accueil des internes et Installation à l'internat 9h25 Accueil Prof Principal puis cours
Lundi 8 septembre 2025	- BT.Sa. 2ème année	8h30 Début des cours

(*) ATTENTION : les livres sont proposés à la location par l'association des parents d'élèves (APEEAA) ; **il est obligatoire de se munir de sa carte Génération #HDF, et du chèque de 100 euros pour la caution des livres le jour de la rentrée pour en bénéficier.** La location auprès de l'APEEAA est facultative (Adhésion remplie dans le dossier d'inscription).

Petites fournitures nécessaires utiles

- ✓ Une trousse
- ✓ Des crayons de papier
- ✓ 4 stylos à bille (bleu, rouge, vert, noir)
- ✓ Feuilles simple perforées (21 x 29,7 cm) ou cahier en fonction de votre organisation
- ✓ Copies doubles perforées (21 x 29,7 cm)
- ✓ Pochettes plastifiées perforées
- ✓ Classeurs et intercalaires ou chemise par matière ou trieur
- ✓ Un rouleau de plastique pour couvrir les livres
- ✓ Calculatrice Casio Maths+ (couleurs) pour filière générale et technologique
- ✓ Calculatrice Casio 35+E pour filières pro
- Des surligneurs
- ✓ Une gomme,
- ✓ Une paire de ciseaux
- ✓ Un correcteur
- ✓ Calculatrice Casio 35+ pour la filière professionnelle
- ✓ Du papier millimétré
- ✓ Un rapporteur, une équerre
- ✓ Un compas, une règle 30 cm
- ✓ Un taille-crayon
- ✓ Des feutres
- ✓ **Bio-Eco pour les autres classes** : 1 grand classeur + intercalaires, feuilles simples et doubles blanches ,1 cahier de brouillon
- ✓ Un bâton de colle
- ✓ Des crayons de couleur
- ✓ Un agenda
- ✓ 1 clé USB
- ✓ Une blouse 100% coton manches longues (pour la physique-chimie / SVT, biologie)
- ✓ 1 tenue de sport complète avec 2 paires de chaussures dont une paire non marquante

Filière générale

Discipline	Fournitures
Histoire Géo (2 nd GT, 1ères, Terminales)	- Des crayons de bois ou à papier (pochette de 8 à 12 couleurs) - Des stylos feutre Stabilo POINT 88 (chevalet ou pochette de 8 à 12 couleurs) - Une règle OTAN ou normographe qui permet de tracer des formes pour les croquis et schémas cartographiques.
Math (2 nd GT)	Cahier d'Algorithmique et de programmation - Collection Indice - Bordas éditeur 4,95€
Physique-Chimie	1 grand classeur + intercalaires + transparents + grandes feuilles simples + grandes feuilles doubles, 1 petit cahier de brouillon
Français/Philo	Cahier ou classeur ou porte-vues + Classeur fiches bristol et fiches bristol
Bio/Eco (1 ^o G)	2 porte-vues (lutins) d'au moins 120 vues et un porte-vues (lutin) d'au moins 80 vues, un porte mine (critérium HB 0.5 mm)
SVT (2 nd e GT)	1 porte-vues (lutins) de 80 vues, un porte mine (critérium HB 0.5 mm).

Filière professionnelle

Discipline	Fournitures et/ou équipement
Documentation	Porte-vue 80 vues (pour les 1ères)
Informatique (1ères)	Feuilles, porte-vues, cahier ou classeur
Français / Hist - Géo	2 grands cahiers
Agroéquipement en CGEA	Porte vue 100 vues ou classeur avec pochettes plastiques, Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince), une cote ou vêtement de travail★, une paire de botte et chaussures de sécurité, une paire de gants, 1 mètre ruban, 1 casquette
Agroéquipement en NJPF	Cote ou vêtement de travail si possible en 2 exemplaires, ★ vêtements de pluie (adaptés au froid), gants de travail, chaussures de sécurité, une paire de botte de sécurité, un waders, un gilet fluo (simple) un sécateur, une gourde ou bouteille isotherme. Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince). Un sac plastique simple résistant pour transporter les affaires de chantier, une casquette, chaussettes montantes. Paire de surlunette de sécurité. Attention toutes les affaires personnelles doivent être marquées au nom de l'élève.
Economie 2 ^o PROD	Un cahier de cours
Biologie-écologie	Un porte-vues (lutin) d'au moins 80 vues, un porte mine (critérium HB 0.5 mm)
Agronomie	Porte vue 100 feuilles – 1 pochette cartonnée verte

Filière Technologique (STAV)

Discipline	Fournitures
Informatique (1ères)	- feuilles, porte-vues, cahier ou classeur
- STAV Agroéquipement	- Porte vue 100 vues ou classeur avec pochettes plastiques - Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince)
- STAV Aménagement	- Cote ou vêtement de travail, ★ vêtements de pluie (adaptés au froid), gants de travail, chaussures de sécurité, une paire de bottes de sécurité, un sécateur, une gourde ou bouteille isotherme. Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince). Un sac plastique résistant pour transporter les affaires de chantier, une casquette.
Français/Philo	Cahier ou classeur ou porte-vues + Classeur fiches bristol, fiches bristol
Economie	1 Cahier

★ possibilité achat groupé par l'APEEAA du lycée Airion (informations ultérieures par mail de l'association)

ACHAT GROUPÉ DE CALCULATRICES SUR L'ESPACE CAGNOTTE

DE VOTRE ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Cagnotte : LEGTA de l'Oise (Airion) entrée en seconde

Établissement scolaire : LEGTA d'Airion

Espace cagnotte : <https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2506248064>

Date limite de commande : 15/09/2025



Chers parents,

L'équipe enseignante a décidé de recommander des calculatrices CASIO pour la prochaine rentrée scolaire de votre enfant. Les calculatrices CASIO sont développées en collaboration avec des enseignants français pour convenir parfaitement aux programmes scolaires et sont autorisées aux examens.

Cette année, votre établissement scolaire a mis en place une cagnotte en ligne pour vous faire bénéficier des meilleurs prix et simplifier votre achat.

Vous y retrouverez les **calculatrices suivantes**, ainsi que des **accessoires exclusifs** pour personnaliser ou protéger votre calculatrice :

Graph 35+E II	Graph Math+
NJPF/Prod 63,99 €	SGT 79,99 €
	
à 49,99 € après réduction	à 69,99 € après réduction

La **35+E** est recommandée pour les élèves de seconde **Prod** ou **NJPF**

La **Graph+** est recommandée pour les élèves de **seconde générale et technologique**.

Si vous décidez d'acheter la calculatrice via cet achat groupé, une réduction de 14€ sera appliquée pour l'achat de la 35+E (49,99€ au lieu de 63,99€). La réduction sera de 10€ pour la Math+ (69,99€ au lieu de 79,99€).

La réduction sera appliquée au moment de la validation de votre panier.

Passé la date du 15/09/25, l'accès à l'achat groupé sera clos.

Il n'y a évidemment aucune obligation à utiliser cet achat groupé.

Si les calculatrices présentes sur votre cagnotte font l'objet d'une offre de remboursement CASIO, cette réduction est directement intégrée dans le prix proposé sur votre cagnotte : pas besoin d'envoyer de dossier ou de justificatif pour en bénéficier.

Comment ça marche ?

1/ Rendez-vous sur l'espace cagnotte de votre établissement scolaire :

<https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2506248064>

2/ Sélectionnez la calculatrice et les accessoires. Payez directement en ligne via carte bancaire ou PayPal. **Date limite de commande : 15/09/2025**

3/ Votre commande sera envoyée à l'établissement scolaire 7 à 10 jours après la date de clôture de la cagnotte, et remise à votre enfant par l'enseignant.



Retrouvez plus d'informations sur les cagnottes CASIO ici : www.casio-education.fr/cagnotte-familles/

Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un email à education-france@casio.fr,



Lycée Agricole de l'Oise
6 rue du Dessus de l'Etang 60600 Airion
03 44 50 84 40
legta.clermont@educagri.fr

www.lyceeagricoledeloise.fr

